

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Déclarations de ministres.

[Français]

DÉCLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui le budget principal des dépenses de l'année financière 1986-1987 qui s'élève à 107 milliards de dollars et représente une augmentation de 4,4 p. 100 du budget principal de 1985-1986.

Avec la réduction supplémentaire des dépenses de 500 millions de dollars annoncée hier par mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson), et dont il n'est pas tenu compte dans ce budget, le taux de croissance baisse à 3,9 p. 100 soit le plus faible taux enregistré dans le budget des dépenses en 24 ans.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

M. de Cotret: Environ les deux tiers du budget principal des dépenses, soit 69.6 milliards de dollars, représentent les montants dépensés en conformité des lois en vigueur, tandis que les 37.5 milliards de dollars restants correspondent aux dépenses que nous demandons au Parlement d'autoriser. C'est sur ce montant de 37.5 milliards de dollars que le gouvernement peut exercer le plus de contrôle à court et à moyen termes et c'est lui qui montre le plus clairement que le gouvernement tient à réduire ses dépenses.

Je suis heureux d'annoncer que, pour la deuxième année de suite, le taux de croissance de ces dépenses est à peu près nul.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Compte tenu de la réduction de 500 millions de dollars, le taux de croissance est de 0.2 p. 100, soit la même chose que l'année dernière. En termes réels, ce taux, si l'on tient compte de l'inflation, équivaut à une réduction d'environ 4 p. 100 de ces dépenses. C'est la première fois, depuis la période qui a suivi immédiatement la guerre de Corée, que le taux de croissance des dépenses d'exploitation du gouvernement est aussi faible deux années de suite.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Ce taux de croissance très faible tranche sur ce que nous avons l'habitude de voir au Canada dans le passé. Pendant la période allant de 1970 à 1984, en effet, le taux de croissance annuel de la partie autorisée du budget principal des dépenses était en moyenne nettement supérieur à 10 p. 100. Pendant l'exercice financier 1975-1976, il avait même atteint le taux record de 36.8 p. 100. Ce n'est pas par hasard que le vérificateur général de l'époque avait déclaré ce qui suit dans son rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1976:

... le Parlement—et, en réalité, le gouvernement—ne contrôle plus les deniers publics ou semble près d'en perdre le contrôle.

[Français]

Monsieur le Président, j'ai déjà parlé du faible taux de croissance des crédits annuels. Je devrais ajouter que cela a été réalisé en dépit d'augmentations substantielles des dépenses de la Défense nationale et de l'aide extérieure destinée à honorer nos engagements internationaux. La réduction de 500 millions de dollars étant prise en compte, les dépenses dans tous les

Déclarations de ministres

autres secteurs opérationnels diminuent en moyenne de 4,2 p. 100, ce qui s'ajoute à une baisse de 2 p. 100 l'an dernier.

Le gouvernement actuel est bel et bien décidé à restreindre les dépenses, mais de façon raisonnable. L'an dernier, lors du dépôt du budget principal des dépenses, nous nous attendions à ce que les dépenses totales pour 1985-1986, comprenant le budget principal et les budgets supplémentaires, soient de 105 milliards de dollars. Bien qu'il ait eu à faire face à un certain nombre de dépenses imprévues et importantes, le gouvernement prévoit maintenant des dépenses réelles de moins de 104 milliards de dollars pour 1985-1986. Au fait, depuis 1979-1980, les dépenses totales n'ont jamais été inférieures aux niveaux prévus tels qu'ils le sont cette année.

[Traduction]

Nous y sommes parvenus grâce aux initiatives importantes que le gouvernement a prises depuis 18 mois dans divers domaines pour parvenir comme il l'entend à gérer le secteur public de façon plus efficace, c'est-à-dire à faire davantage avec moins d'argent, sans toutefois réduire la qualité de ses services au public. Le faible taux de croissance du budget principal des dépenses provient plus précisément des mesures rigoureuses que nous avons prises pour réduire les dépenses du gouvernement. Depuis 18 mois, le gouvernement a, tout d'abord, rationalisé ou éliminé certains programmes coûteux ou périmés, notamment le Programme canadien de remplacement du pétrole, réduit les subventions commerciales accordées par l'entremise du MEIR et supprimé graduellement Canagrex. Deuxièmement, nous avons réduit les subventions commerciales accordées à bon nombre de sociétés d'État et nous en avons privatisé d'autres. Troisièmement, nous avons éliminé le facteur d'inflation dans les budgets d'exploitation du gouvernement. Quatrièmement, nous avons élaboré une nouvelle politique de gestion des fonds publics, afin de réduire les emprunts. Cinquièmement, nous avons amélioré la gestion et le contrôle des biens immobiliers appartenant à la Couronne. Enfin, nous avons instauré un programme quinquennal afin de réduire la taille et le coût de la Fonction publique.

A ce sujet, les prévisions budgétaires que j'ai déposées aujourd'hui montrent une réduction de quelque 5,500 années-personnes, ou 2.1 p. 100, pour l'année à venir, par rapport à l'année précédente. Cela permettra d'économiser 150 millions de dollars en 1986-1987. D'ici à 1990, comme on l'a déjà signalé, la réduction sera de 15,000 années-personnes. Cela représentera des économies totales pour le contribuable de 1.5 milliard de dollars. Les économies annuelles seront d'environ 500 millions de dollars.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Comme je l'ai déjà signalé à diverses reprises, nous faisons tout en notre pouvoir, afin de minimiser les répercussions pour les employés, et on limitera au minimum, le cas échéant, les licenciements.

[Français]

En tout, les mesures prises jusqu'à maintenant permettront de réduire les dépenses prévues ou de produire des recettes non fiscales d'environ 6 milliards de dollars en 1985-1986 et de 8 milliards de dollars en 1986-1987 par rapport aux dépenses prévues lorsque le gouvernement a pris le pouvoir. Permettez-moi d'ajouter que ces mesures n'ont été prises qu'après mûre